

“ L'environnement favorise le besoin de conseil exprimé par les épargnants ”



Bruno Delpeut, président directeur général du groupe Infinitis

bas de cycle. Toute la question est de savoir si nous sommes ou non actuellement en bas de ce cycle. Or, dans les circonstances que l'on connaît aujourd'hui, les fondamentaux sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour donner un avis péremptoire sur l'issue de cette crise sont en équilibre instable qu'il s'agisse des perspectives de croissance économique ou de la capacité des Etats à soutenir encore l'économie du fait d'un endettement déjà notable.

Comme il est très difficile d'avoir une visibilité à court terme, il est aussi hasardeux d'encourager les épargnants à s'engager de manière vigoureuse dans telle ou telle direction d'investissement. En effet, les retournements boursiers que l'on a connus en 2008 puis 2011 sont suffisamment proches pour que les épargnants acceptent plus difficilement de prendre à nouveau un risque de perte sur leurs actifs. La nouvelle chute des marchés financiers que l'on vient de connaître cet été a contribué à remettre en cause les velléités de retour des épargnants sur les supports risqués. Les supports prudents, à l'image des fonds euros des contrats d'assurance vie ou des fonds garantis, sont largement plébiscités et tant que l'horizon économique ne sera pas plus éclairci, il y a fort à parier que cette tendance perdure. L'engagement des pays, lors du G20, donnera un signe fort de volonté de rassurer les marchés financiers. Encore faut-il qu'il soit entendu par ces derniers. Il faudra probablement encore que les Etats s'engagent à soutenir les établissements

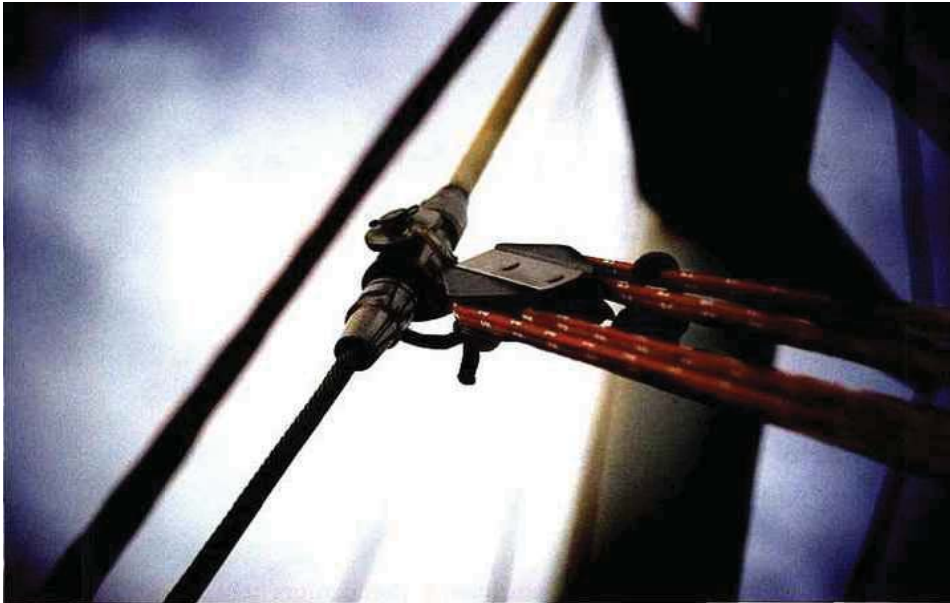
bancaires afin d'éviter de retomber dans un durcissement du crédit qui ne ferait que mettre en difficulté les ménages et entreprises et déferait les espoirs de reprise. La situation est d'autant plus périlleuse que les Etats doivent s'endetter davantage pour soutenir le secteur privé au risque de voir leur note dégradée par les agences de notation. Recapitalisation des banques, sauvetage de la Grèce et prévention en cas de contagion de défaillance de nouveaux pays tels que l'Italie et l'Espagne pour les plus cités, tous ces sujets amènent nécessairement à prendre du recul sur toute stratégie d'investissement.

Quels conseils préconisez-vous ?

L'absence de vision à court terme sur l'évolution des marchés et de l'économie en général amène à encourager la prudence. Cette sagesse est aussi renforcée par l'endettement des Etats qui s'accroît chaque jour en sorte que l'on peut s'interroger sur certaines limites. Quel niveau d'endettement sommes-nous capable de supporter sachant qu'il faudra bien rembourser les créanciers ? Combien de temps pouvons-nous supporter une croissance mondiale aussi insuffisante ? A tout ceci, s'ajoutent des périodes électorales importantes au plan international qui ont tendance à provoquer l'attentisme en termes de consommation et, par voie de conséquences, en espoir de reprise de croissance. En évoquant la prudence, on peut encore parler des fonds en euros des contrats d'assurance vie mais aussi de certains fonds à faible volatilité

A l'heure actuelle, comment mettre en place une stratégie financière en adéquation avec les attentes des clients qui s'inscrit sur le moyen/long terme alors que l'environnement est imprévisible même à court terme ?

Les marchés financiers nous apprennent sans cesse l'humilité. Tous ceux qui pensaient fin 2009 que la crise nous cantonnait à un cycle dit en « V » et que la croissante était déjà repartie, ont été contraints de reconsidérer leur optimisme. Avant de mettre en place une stratégie financière, chaque épargnant doit prendre en considération son degré d'appétence au risque, la durée de son investissement et se faire une idée de la situation économique afin de déterminer ce qui paraîtra le meilleur *timing* d'investissement. Le fait de s'engager trop tôt ou trop tard, conditionne la rentabilité à court terme mais aussi celle à long terme. En effet, l'optimisation du *timing* d'investissement se fait en



notamment ceux qui bénéficient d'une forte flexibilité ou réactivité dans la gestion. Quel que soit son choix d'investissement, celui-ci doit se faire en connaissance de cause, les chances de gains étant à la mesure des risques de perte.

Quels sont les écueils à éviter ?

Pris individuellement, tous les secteurs d'investissements peuvent présenter des risques mais également des opportunités. Aussi, est-il important, par principe de bon sens, de diversifier ses placements. Certes, lorsque l'on constate que la valeur boursière de certaines grandes entreprises est inférieure à leurs capitaux propres, on peut se dire que c'est une opportunité exceptionnelle d'investissement. Il faut sûrement éviter de s'emballer trop vite et prendre des orientations de gestion sur les annonces faites de droite et de gauche car les indicateurs d'un jour sont parfois contrariés par ceux du lendemain. Les annonces considérées par tout un chacun comme une bonne nouvelle sont parfois curieusement mal appréciées par les marchés. Nombre d'épargnants en ont fait les frais cet été malgré l'annonce du sauvetage de la Grèce et du déflafonnement de l'endettement américain.

Y a-t-il, selon vous, des opportunités à tirer de cette crise financière ?

Il est délicat, dans une période aussi tourmentée, d'afficher une opportunité tangible, seules des convictions peuvent être proposées. Elles

se jouent par exemple sur des pôles géographiques et thématiques.

D'un point de vue géographique, il semble que certains pays émergents, affichant toujours une croissance insolente par rapport au reste du monde, même si celle-ci est en baisse par rapport aux années précédentes, demeurent une perspective d'investissement intéressante sur du long terme. Si on pense, ne serait-ce qu'à la Chine et l'Inde, la population en elle-même représente un vivier de consommateurs en puissance, qui tirera la croissance de ces pays et celle du monde vers le haut.

D'un point de vue thématique, les avis sont très divergents par la crainte de l'apparition soudaine de bulles sur notamment, l'immobilier, l'or et les matières premières. Parmi celles-ci, l'immobilier retient notre attention. Même si on a connu des années de retournement immobilier, on constate au final que ce support d'investissement est le plus stable et le plus sécurisant pour beaucoup d'épargnants qui le considèrent comme un investissement concret et palpable. Aussi, certains supports de placement comme les SCPI surtout s'il s'agit d'immobilier de rendement présentent des rentabilités attractives. Dans les deux cas ces orientations, s'inscrivent dans le cadre d'une diversification d'investissement et par mesure de prudence en organisant des achats lissés dans le temps.

Cependant, pour les investisseurs les plus avertis et ouverts aux ac-

tions ou obligations convertibles, mieux vaut se diriger vers des supports financiers qui permettent une réactivité immédiate d'investissement ou de désinvestissement qu'il s'agisse de compte-titres ou d'investissement en contrat d'assurance vie ou capitalisation avec le soutien d'un gérant dédié qui puisse passer les ordres en temps réel ou l'aide d'un conseiller en gestion de patrimoine indépendant qui puisse les orienter.

Un certain nombre d'évolutions de l'environnement de marché auront impacté les CGPI. Quelles sont vos convictions concernant l'évolution de ce marché ?

Les nouvelles lois qui sensibilisent les CGPI concernent notamment le nouveau coup de rabot fiscal sur certaines niches auxquelles sont soumis les contribuables français dès l'an prochain. Le principal secteur concerné est l'immobilier notamment le Scellier qui subit le plus sort le plus douloureux puisque désormais, dès le 31 mars prochain, la réduction d'impôt accordée aux contribuables, intéressés par ce support d'investissement, se verront limiter leur réduction d'impôt à 14 % pour le BBC. En revanche, le Censi-Bouvard recouvrera peut-être la faveur des épargnants attirés par l'immobilier grâce à la réduction d'impôts qui dépassera celle du Scellier pour atteindre 16%. Dans tous les cas, le placement ne doit pas être dicté par l'avantage fiscal mais doit être motivé que par ce qu'il représente. L'environnement de marché est certes difficile dans la stratégie de placement que doit parfois faire le CGPI. En revanche, ceci n'est qu'une partie de son activité et cet environnement favorise encore davantage le besoin de conseil exprimé par les épargnants.

Propos recueillis par
Karine Szczerbina ■